



FAITS MARQUANTS DE LA CLD CDP 11

LUNDI, 16 SEPTEMBRE 2013

La onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD CdP 11) s'est ouverte ce lundi après-midi, 16 septembre 2013, à Windhoek, en Namibie.

SESSION D'OUVERTURE

Don Koo Lee, ancien Ministre du Service coréen des forêts et Président de la CdP 10, a ouvert la session en soulignant que le document final de Rio+20 sur un monde neutre en dégradation des terres (MNDDT) constitue une réussite significative. Signalant que ceci montre une reconnaissance de la part de la communauté internationale concernant la nécessité d'agir de toute urgence, il s'est dit confiant que la CdP 11 fera des progrès concernant une approche visant à fixer des objectifs dans le cadre d'un dispositif institutionnel.

Les délégués ont ensuite élu Uahekua Herunga, Ministre de l'environnement et du tourisme de la Namibie, comme Président de la CdP 11.

Le Président Herunga a estimé que la CdP 11 tirerait profit d'être accueillie par un pays engagé dans la lutte contre la Désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS), en soulignant qu'il est essentiel d'adopter une approche visant à fixer des objectifs et fondée sur des bases scientifiques pour mettre en place de solutions durables.

Le Secrétaire exécutif de la CLD Luc Gnacadja a salué les participants et a signalé que la sécheresse qui sévit actuellement en Namibie est un exemple des défis que la CLD se doit de relever. Dans sa réflexion concernant son travail, Gnacadja a signalé les progrès accomplis par la CLD dans la mobilisation de la science au service de l'élaboration des politiques relatives à la DDTS ; le développement de la mesurabilité et de la surveillance ; le renforcement de la promotion et de la sensibilisation ; l'amélioration du dialogue entre la science et la politique ; et l'amélioration du dispositif institutionnel de la CLD. Il a réitéré que parvenir à un monde neutre en dégradation des terres est un élément clé pour avancer sur une série d'autres questions, dont le lien eau-énergie-nourriture et l'éradication de l'extrême pauvreté. Il a plaidé pour des orientations permettant

de renforcer la base scientifique de la Convention, pour une approche visant à fixer des objectifs, et pour des programmes de suivi des actions engagées à tous les niveaux.

L'Irlande a noté, au nom de l'UNION EUROPÉENNE (UE), qu'un tiers de la population de la Namibie est actuellement en situation d'insécurité alimentaire, en partie du fait de la sécheresse prolongée qui affecte actuellement le pays, et a décrit l'aide au développement apportée par l'UE pour contribuer à résoudre ce problème. Le délégué a expliqué que les progrès escomptés par l'UE couvrent trois domaines clés : réussir un monde neutre en dégradation des terres; renforcer les connaissances scientifiques sur les questions liées à la DDTS par la réforme et le renforcement du CST; et renforcer la Convention de façon rentable afin d'en maximiser les impacts. Il a ajouté que les cadres de suivi et de rapport devraient être simplifiés afin d'en faciliter l'utilisation.

Le Burkina Faso, au nom du GROUPE AFRICAIN, a indiqué que la CLD se trouve à un moment critique, en citant les raisons suivantes : une base financière qui s'amenuise ; la fin du mandat de l'actuel Secrétaire exécutif ; la sortie du Canada de la Convention ; le peu de progrès accomplis concernant l'objectif de finaliser pour 2014 80% des programmes d'action nationaux (PAN) ; et le faible niveau de soutien à la préparation des PAN de la part des pays développés.

L'Inde, au nom du GROUPE ASIE-PACIFIQUE, a souligné, entre autres, le besoin de renforcer le mécanisme de coordination régionale pour une mise en œuvre efficace de la Convention, ainsi que le soutien financier et le renforcement des capacités à l'intention des pays Parties pour l'alignement de leurs PAN d'ici décembre 2014. Le délégué s'est dit préoccupé du peu de fonds alloués au point focal sur la dégradation des terres dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) par rapport aux deux autres Conventions de Rio, ainsi que du financement limité accordé à la région Asie Pacifique. Tout en reconnaissant les progrès accomplis concernant l'importance accordée à la DDTS dans divers forums, il a souligné le besoin de saisir l'occasion pour prendre les mesures nécessaires pour aller vers une neutralité de la dégradation des terres, et a exprimé son soutien à l'Initiative de Changwon à cet égard.



Antigua-et-Barbuda, au nom du Groupe Amérique Latine et Caraïbes (GRULAC), a exprimé des doutes concernant la nomination du nouveau Secrétaire exécutif de la CLD, et a demandé des explications au Secrétaire général des Nations Unies sur les raisons qui ont conduit à révoquer la nomination de Paula Caballero. Le délégué a indiqué que le GRULAC s'oppose aux prétendus arguments concernant un déséquilibre géographique dans le leadership des trois Conventions de Rio, ainsi qu'à un soi-disant manque de transparence au cours du processus de sélection. Il a souligné qu'il n'existe aucune règle ni aucun précédent dans le système des Nations Unies interdisant à une région d'occuper le siège de Secrétaire exécutif dans plusieurs conventions en même temps. Il a également déploré : l'attention insuffisante portée aux besoins et priorités de la région dans le contexte de la CLD ; le défaut de disponibilité et de caractère opportun des traductions des documents de la CLD ; et le besoin de textes plus intégrés et concis pour les discussions du niveau national. Il a instamment prié la CLD de s'employer à plaider la cause de la faisabilité économique de l'utilisation et de la valorisation des terres arides, de façon à attirer des ressources nouvelles et supplémentaires.

Soulignant le rôle du suivi mondial dans la poursuite des objectifs de Rio+20, l'Arménie, au nom des ÉTATS D'EUROPE CENTRALE ET DE L'EST, a soulevé des inquiétudes concernant les recommandations sur certains indicateurs qui ne permettent pas de différencier les caractéristiques de la dégradation des terres suivant les pays, et a estimé que ceci devrait être abordé en renforçant la recherche scientifique dans les régions.

Déplorant l'aggravation de la dégradation des terres, le Groupe de travail des minorités autochtones d'Afrique australe, au nom des Organisations de la société civile (OSC), a plaidé pour un plus grand soutien financier des OSC pour renforcer leur rôle dans la sensibilisation et le renforcement des capacités, et a appelé à stopper la diminution du nombre d'OSC participantes. Évoquant les moteurs de la dégradation des terres, dont l'accapement des terres, l'industrie agroalimentaire et l'industrie minière, la déléguée a demandé une augmentation significative du financement du FEM pour faciliter une plus grande participation des OSC à la CLD.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU AUTRES QUE LE PRESIDENT

Le Président de la CdP 11 Herunga a invité les délégués à examiner le document sur l'adoption de l'ordre du jour provisoire et de l'organisation des travaux (ICCD/COP(11)/1). La CdP 11 a adopté l'ordre du jour provisoire avec des amendements mineurs. Il a ensuite invité les délégués à élire les vice-présidents du bureau de la CdP 11. La CdP 11 a élu : Mamadou Honadia (Burkina Faso) et Uahekua Herunga (Namibie) pour le Groupe des États africains ; Choi Young Tae (République de Corée) et Heimata Louisa Karika (Îles Cook) pour le Groupe des États asiatiques ; Ashot Vardevanyan (Arménie) et Dalia Gudaitiene Holiman (Lituanie) pour le Groupe des États d'Europe centrale et de l'Est ; Thiago Cavalcanti (Brésil) et Mariano Espinoza (Costa Rica) pour le GRULAC ; et Thomas Tichelmann (Irlande) et Christine Dawson

(États-Unis) pour le Groupe des États d'Europe de l'ouest et les autres États. Christine Dawson (États-Unis) a également été élue vice-présidente de la CdP 11.

La CdP a ensuite établi un Comité plénier (COW) et élu Chenchu Norbu (Bhoutan) Président. La CdP a confié plusieurs points de l'ordre du jour au COW, y compris : l'évaluation de la Stratégie ; le programme et le budget ; la gouvernance et les dispositions institutionnelles ; le suivi des résultats de Rio+20 ; et la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (2010-2020).

Les délégués ont également adopté le document concernant l'accréditation des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, et les admissions d'observateurs (CCD/COP(11)/20rev.1) sans aucun commentaire.

DANS LES COULOIRS

La CdP 11 s'est ouverte dans un climat d'optimisme prudent, plusieurs délégués rappelant que quelques décisions difficiles concernant les dispositions institutionnelles avaient été réglées lors de la CdP 10, ce qui permettrait aux délégués de se concentrer sur les questions de fond. Ceci n'a toutefois duré qu'une partie de la matinée, jusqu'au moment des déclarations liminaires de certains États membres, qui se sont montrés inquiets concernant le processus de sélection du nouveau Secrétaire exécutif de la CLD. Comme le laissaient présager les remarques du GRULAC, les dissensions régionales concernant la sélection du Secrétaire exécutif, entre autres questions, ont empêché le G-77 de s'accorder sur une déclaration liminaire commune.

Soulignant les commentaires de l'évaluation à mi-parcours sur la lenteur des progrès dans l'alignement des PAN avec la Stratégie, certains ont appelé à affiner davantage les indicateurs de progrès et d'impact, et d'autres ont averti qu'il ne faut pas ignorer les efforts déjà déployés par certains pays pour adapter le cadre de suivi existant à leurs contextes locaux spécifiques. En particulier, il y a été signalé que des efforts considérables vont être requis pour surpasser le déficit financier persistant de la CLD, accentué par le retrait du Canada du plan de travail pluriannuel pour la période 2014-2017, sans pour autant créer de nouvelles pressions sur les budgets des États.

Concernant l'état des discussions sur l'interface science-politique entre la CRIC et le CST, un participant a exprimé l'espoir qu'une nouvelle proposition du Groupe de travail spécial chargé d'examiner les options pour la fourniture de Conseil scientifique (AGSA) permettrait à la CdP de s'accorder sur une interface science-politique axée sur les besoins de la CLD en termes de connaissances.

Quoi qu'il en soit, la journée s'est achevée comme elle avait commencé : une discussion des délégués sur l'annonce officielle émanant du Siège des Nations Unies à New York indiquant que Monique Barbut (France), ancienne Présidente directrice générale du Fonds pour l'environnement mondial, a été nommée au poste de nouvelle Secrétaire exécutive de la CLD.